

Problématique de la recherche terminologique en Haïti

Lors de sa troisième réunion (Bordeaux, juin 1989), le comité d'orientation du Rint a approuvé la demande d'admission d'Haïti au sein du Rint. Le comité d'orientation se réjouit de l'adhésion de ce nouveau module qui traduit concrètement l'ouverture du Rint aux pays du Sud.

1. Cadre socio-politique, économique et contexte éducatif

La compréhension de la problématique de la recherche terminologique passe par la prise en compte d'un certain nombre de paramètres:

- La prise du pouvoir par l'élite au lendemain de l'indépendance s'est traduite par la constitution dans un même pays de deux sociétés fonctionnant sur la base d'une très grande bi-polarisation. Celle-ci qui se manifeste sur le plan socio-culturel par l'existence de deux mondes fonctionnant sur des modes différents: ceux totalement dévalorisés de la paysannerie et ceux de l'élite urbaine axée sur le modèle occidental.

Le rôle de l'école a consisté à travers toute l'histoire du pays à garder intacte cette bi-polarisation si bien que le nombre d'alphabétisés

fonctionnels ou « réels » ne doit guère dépasser aujourd'hui plus de 20 % de la population.

Or, l'école est restée la seule voie permettant aux défavorisés de connaître une certaine ascension sociale, de passer d'un univers honni à un monde meilleur.

2. La situation de l'école

L'école traditionnelle présente les caractéristiques suivantes:

- Elle est solidaire du cadre socio-politique, économique, culturel dont elle est l'émanation;
- Elle est donc au départ extrêmement élitiste (accueil principalement réservé aux couches favorisées minoritaires);
- Elle présente des modes de fonctionnement adaptés aux objectifs et valeurs de cette élite:
 - Non adéquation entre l'école et un développement endogène du pays;
 - Non intégration de l'école au milieu haïtien;
 - Mise en place et maintien de structures mentales entraînant le rejet systématique de toutes les valeurs perçues comme haïtiennes au profit d'une valorisation outrancière de tout ce qui est étranger;
 - Utilisation du français à l'école et valorisation exclusive de cette langue qui se confond avec le savoir;
 - Connaissances livresques et pédagogie passive;

- Amour du verbe et de l'apparat au détriment d'un esprit pratique tourné vers le rationnel et l'efficacité.

Les mutations socio-démographiques au sein de la population ont entraîné une forte pression sur l'école en donnant accès à un nombre plus important d'enfants des couches défavorisées. Ainsi, l'école conçue au départ pour une petite élite s'est révélée totalement inadaptée. Ainsi s'est posé le problème de la nécessité d'une réforme éducative selon une nouvelle philosophie de l'homme haïtien et de la société haïtienne, de nouveaux objectifs, des méthodes pédagogiques et des contenus de formation adaptés.

3. La situation linguistique

Deux langues sont en présence en Haïti: le créole, l'unique langue de 85 % de la population et le français pratiqué, en plus du créole, par les 15 % de scolarisés bilingues. Le créole est donc la langue de tous les Haïtiens et le français, celle d'une minorité. Les 85 % d'analphabètes unilingues utilisent leur langue pour exprimer l'ensemble de leurs besoins dans toutes les situations de communication avec les limites qu'implique l'expression de ces besoins dans des contextes sociaux où s'impose le français (à l'écrit, en salles de classe, dans l'administration etc.).

Haïti

Le français est maîtrisé à des degrés divers par les 15% de scolarisés et est pratiqué par cette partie de la population dans les situations requises par le modèle social.

La pratique des langues (créole d'un côté, créole et/ou français de l'autre) obéit à une répartition sociale qui peut être schématisée de la manière suivante:

<i>créole:</i>	<i>français:</i>
contexte informel	contexte formel
situation non officielle	situation officielle
contact réel oral	contact artificiel écrit
non prestige valeur de communication	prestige valeur symbolique

Cependant, cette schématisation (parce que simplificatrice) ne traduit que les grandes tendances de fonctionnement et ne doit pas induire une conception rigide et exclusive de la pratique des deux langues et de leurs rapports.

Par ailleurs, le contexte politique effervescent de l'après-février 86 a entraîné une nouvelle évolution de la situation qui s'est traduite par une ascension significative du créole, signe-témoin d'une libération de la parole et d'une intense expression par les masses défavorisées de leurs revendications les plus fondamentales. Et, pour la première fois dans l'histoire du pays, le créole a acquis, par la constitution de 1987, le statut de langue officielle (à côté du français) en plus de celui de langue nationale qui lui avait été attribué en 1983. Cette courbe ascendante a imprimé néanmoins sa ligne de force essentiellement dans la pratique orale des mass media (radios) tandis que le contrôle de l'écrit par le français est resté presque intouché.

4. Le problème linguistique dans le cadre du système éducatif

4.1. Démocratisation et réforme de l'école

L'introduction du créole à l'école est l'un des aspects les plus importants de la réforme éducative. En effet, tant que l'école n'était conçue que pour la formation d'une petite élite vivant dans un bain français assuré par sa famille, l'utilisation du français comme langue d'enseignement ne posait pas de problèmes majeurs.

Les quelques franges d'enfants des milieux unilingues défavorisés qui avaient accès à l'école y restaient quelques années, le temps d'essayer un échec, et allaient rejoindre la masse d'analphabètes. Leur présence accrue rend aujourd'hui le taux d'échec d'autant plus important. Par ailleurs, il fallait une école plus productive et mieux adaptée. Ainsi donc, il fallait concevoir une réforme avec des approches pédagogiques valables dont, entre autres, l'introduction du créole à l'école comme instrument d'acquisition des connaissances dans les six premières années.

4.2. Instrumentalisation du créole et fonctionnalisation du français

L'introduction du créole à l'école pose d'emblée le problème de l'utilisation de cette langue. Il lui faut assumer la prise en charge d'un discours en situation didactique avec ses spécificités par rapport à celui de toutes les autres situations:

- Précision et/ou réduction de la polysémie;
- Expression de concepts et non pas seulement de termes.

En effet, la situation didactique doit déboucher non pas sur une mise en information de manière large; mais sur l'acquisition effective de connaissances.

Il faut également, pour cette langue, assurer l'expression de champs et de domaines dont elle a été jusqu'alors exclue.

Un autre écueil est la pratique des maîtres dans ses dimensions pédagogiques, linguistiques et socio-culturelle.

D'abord, l'introduction du créole est intégrée dans une démarche pédagogique globale absolument contraire à celle pratiquée jusqu'alors par les maîtres. Il faut passer d'une pratique pédagogique passive, reposante, confortable, unidirectionnelle et basée sur l'autorité à une nouvelle qui prend le contrepied de tous ces éléments.

La répétition représente, dans l'école traditionnelle, la base de la pratique du maître, ce qui ramène le discours didactique à sa valeur strictement symbolique.

Sur le plan linguistique, la langue française s'est révélée à la fois la base et l'alliée d'une telle pratique. En effet, l'utilisation d'une langue non comprise ne laisse aux maîtres et élèves que l'alternative de la répétition. Répétition qui elle-même rend inutile la compétence du maître de même qu'elle marque son incompetence. Ainsi, la langue française, arme à haute valeur sociale, symbole du savoir et du pouvoir, est devenue l'outil principal du maître pour assurer son prestige. On comprend dès lors l'importance que revêt le français pour le maître et la violence du refus qu'il oppose à l'utilisation du créole en salle de classe. Signalons que cette pratique ne nécessite évidemment pas de la part du maître une connaissance approfondie du français: celle-ci peut se ramener dans certains cas à la maîtrise du strict minimum pour assurer la discipline.

4.3. L'enseignement du français

Les résultats de l'enseignement du français en Haïti sont très peu concluants. Le faible taux de locuteurs (entre 15% et 20% ayant une connaissance du français) est imputable au système éducatif, lui-même intégré dans un cadre socio-politique. En effet, l'environnement linguistique haïtien (strictement créolophone pour les couches défavorisées) a fait de l'école le seul lieu possible où peut se réaliser l'apprentissage du français. Et l'école ayant été réservée à un faible pourcentage de la population, les couches défavorisées ont subi une double mise à l'écart : à la fois de l'école et de l'acquisition du français.

Mais à observer la pratique du français chez les 15 à 20% de scolarisés; on est amené à interroger celle de l'enseignement lui-même. En effet, la connaissance du français chez ce public de scolarisés varie du niveau zéro (qui ne dépasse pas la simple capacité d'articuler les voyelles arrondies) à la maîtrise parfaite. Aucune étude n'a été à notre connaissance entreprise pour déterminer de manière précise les résultats de l'enseignement du français à l'école mais certaines données peuvent nous éclaircir.

De l'ensemble des enfants ayant accès en 12^e, seulement 50% arrivent au certificat d'études primaires et 2% en terminale. Or, il s'avère qu'au moins 50% des étudiants de première année de faculté sont incapables de rédiger un texte quelconque. Au point que certaines facultés ont été obligées d'introduire dans leur programme des cours de français avec une insistance sur des cours de grammaire.

On peut signaler par ailleurs quelques traits saillants de la pratique du français parmi ces étudiants qui ont atteint un niveau « acceptable » : formules stéréotypées parfois utilisées tout à fait hors contexte, français livresque, incapacité d'exprimer un

vécu personnel, compétence de loin plus importante à l'écrit qu'à l'oral, transposition de l'écrit dans l'oral, etc.

En fait, il s'agit, à l'observation de la pratique, aux plans quantitatif et qualitatif, du français en Haïti, des conséquences d'une méthodologie tout à fait inadéquate mais qui répond aux structures socio-politiques et culturelles du pays. C'est en effet une méthodologie qui ne peut avoir quelques résultats que dans le contexte d'une petite élite pouvant offrir à ses enfants le bain linguistique français. Une diffusion de la pratique du français en Haïti nécessite la mise en place d'une méthodologie adaptée et l'existence des moyens nécessaires à son application. Mais cette démarche est elle-même tributaire d'autres transformations plus profondes : la prise de conscience du créole en tant que langue et du français comme langue non maternelle des Haïtiens, la volonté de promouvoir un système éducatif efficace et non élitiste, etc.

4.4. Rapports des deux langues dans leur pratique : francisation du créole et créolisation du français

L'omnipotence du français en Haïti ne pouvait que créer une poussée irrésistible — chez le locuteur se trouvant dans « l'orbite du monde urbain scolarisé » — du créolophone vers le français. Cette attitude atteint des degrés divers en fonction de la compétence de base du locuteur. Le pôle minimal ou degré zéro se retrouve chez l'unilingue créolophone non francophone mais ayant connu un degré de scolarisation ou de francisation de son milieu, ce qui lui permet juste d'articuler les voyelles « nobles » (les arrondies) qui existent en français mais pas dans le créole de la majorité de la population. Le pôle maximal apparaît chez le locuteur ayant atteint un niveau

important de scolarisation (qui peut être le niveau de fin d'études secondaires) mais qui, en français, ne peut avoir qu'une activité langagière de pure reproduction. La compétence se limite alors à la possibilité de réaliser des phrases plus ou moins stéréotypées, assez livresques, creuses, souvent hors contexte mais ne produisant pas forcément un sens articulé sur une réalité concrète et précise. L'une des raisons de ce phénomène est que ces locuteurs ont acquis le français essentiellement dans le contexte (pour ne pas dire hors contexte) de la salle de classe, basé sur la pratique didactique en vigueur : la mémorisation des règles de grammaire et des dissertations. L'ironie de la situation est que le français subit, si l'on peut dire, les conséquences d'une pratique didactique dont il est la principale source : la non connaissance du français, langue-outil d'acquisition en salle de classe de connaissance, est la principale cause de « l'apprentissage » par la seule voie de la mémorisation répétitive.

Cette poussée irrésistible provoquée par le poids social écrasant du français entraîne une tendance, permanente chez le locuteur « en orbite » ou situé dans la mouvance du monde urbain scolarisé, à la francisation du créole.

4.5. Atténuation des frontières Imbrication des deux langues, ambiguïté du discours et efficacité de la communication en situation didactique

Ce phénomène s'accompagne nécessairement de son contraire : la créolisation du français. Ici encore, le français subit, par ironie du sort, les conséquences d'un prestige par trop absolu. En effet l'attraction du locuteur vers le français « ou la fuite du créole » manifestée par la francisation à des degrés divers ne

devoir pas avoir pour conséquence obligée le mouvement inverse: la créolisation du français ou le retour vers le créole. Un tel phénomène s'explique par l'inexistence ou l'insuffisance de la perception de la différence entre les deux langues. Ce fait s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer la compétence insuffisante en français, la difficulté d'exprimer certaines réalités «trop» particulières du milieu haïtien, liées à des structures mentales et à une vision du monde spécifiques, etc. Mais le phénomène découle surtout de la non-conscience de l'existence du créole en tant que langue. Ainsi, le locuteur haïtien fait consciemment et inconsciemment l'impasse totale sur le créole. Et certains faits sont, à cet égard, significatifs; des couches scolarisées n'ont jamais pu comprendre, malgré le caractère irréalisable d'un tel projet, la nécessité d'un code orthographique créole qui ne serait pas en tout point la photocopie du code français. Comme il ne leur a jamais paru évident qu'une approche de l'enseignement du français, valable pour les élèves français en France, doit être reconsidérée en Haïti.

4.6. Manifestation de cette imbrication

Ce phénomène est très perceptible aux niveaux phonétique et terminal.

- Niveau phonétique:

La «laideur» du créole atteint son paroxysme au niveau de ses voyelles rétractées, symbole de la «ruralité» ou de la «paysannerie» dont l'urbain scolarisé a horreur. Attitude de fuite par rapport à des éléments symbolisant tous les aspects de la culture de l'haïtien perçus par lui comme non occidentaux ou africains et qu'il rejette. Ainsi les voyelles [i][e][ɛ] existent en français mais elles ne sont pas acceptables dans les mots créoles où ces voyelles sont

remplaçables par les arrondies correspondantes; il faut dire par exemple [duɣi][ə] (le riz) et non [diɣi][ə].

La créolisation du français peut être observée dans la réalisation du [ə] au lieu du [w] devant les voyelles arrondies [wobɛɣ] au lieu de [ɣobɛɣ] (Robert). On a aussi le cas du [a] qui est réalisé par [o] devant [ɣ] lui-même réalisé par [w]

Exemple: [powte] au lieu de [payte] (partez!)

Mais à ce niveau, l'imbrication ne pose pratiquement pas de problèmes pour l'efficacité de la communication.

- Niveau lexical:

À ce niveau, le degré de perturbation de l'efficacité de la communication est relatif. Il dépend de tous les paramètres de l'acte communicatif: contexte, situation, objectif, champ, etc.

• Francisation du créole:

[mezo] au lieu de [kaɣ] (maison)
[pejizɑ] au lieu de [abitɑ] (paysan)

• Créolisation du français:

je suis engagé au lieu de *je suis en situation difficile*.

Au niveau lexical, le problème peut devenir de plus en plus complexe: soit qu'on passe du contexte général de discours au contexte didactique, soit qu'on passe d'une réalité concrète à un concept plus abstrait, soit que ce concept ne s'appuie dans son expression sur une aucune référence connue par l'interlocuteur, etc.

- Niveau phrastique:

On relève certains cas où tous les éléments de l'énoncé sont créoles alors que la saisie du sens nécessite la référence à une structure française. Exemple: *yo pa wè sa ak yon bon je = eux pas voir cela avec un bon œil.*

Cette phrase créole est incompréhensible, et pour les unilingues créolophones, et pour les bilingues si ces derniers n'ont pas un contact étroit avec le français de France.

Dans le sens inverse (la créolisation du français), un énoncé comme celui-ci *je vais faire passer un balai* (je vais consulter un devin (1)) est totalement incompréhensible pour tout francophone étranger à la culture haïtienne.

Il s'agit donc, dans la pratique des scolarisés, d'un véritable continuum où les points de repère par rapport à l'une ou l'autre des deux langues s'avèrent difficiles à saisir. L'imbrication chez le locuteur atteint parfois un tel degré de saturation que se situer — dans son acte de communication — dans le cadre d'une langue au lieu d'une autre devient un acte strictement symbolique. Mais la situation peut évoluer au point où le locuteur ne se situe pas du tout. Et, fait plus grave, il peut fonctionner dans une totale inconscience à la fois de la nature inextricable et du non positionnement symbolique (par rapport à l'une des deux langues) de son discours.

Or, si une telle pratique linguistique ne se manifeste que chez les scolarisés «en orbite», elle est moins imputable aux facteurs linguistiques propres (degré de maîtrise, etc.) qu'aux mécanismes sociaux qui la commandent. Sous la pression d'une survalorisation sociale du français, le scolarisé vit la pratique du créole dans un état permanent de poussée irrésistible vers le français qui se double en retour (dans sa pratique) d'une pénétration inconsciente du créole. De cette situation linguistique imbriquée dans le cadre global que nous connaissons (aux niveaux socio-politique, économique, culturel et éducatif) émergent un certain nombre de faits majeurs:

(1) Le devin utilise un balai

- L'acte de communication dans une telle situation recèle des effets de bruitage inhérente à cette même situation;
 - Cet acte n'est réalisable que dans le cadre (et de manière interne) des scolarisés bilingues;
 - Un tel mode de communication ne peut concerner le cadre éducatif (formel et non formel) où le discours, parce que didactique, doit s'imposer des critères d'objectivité, de précision, de rigueur et d'efficacité dans la réception du message;
 - Ce discours didactique vise l'éducation formelle (salles de classe) et non formelle (émissions éducatives radio et télévisées) d'une population d'unilingues créolophones.
- Or le processus éducatif formel et informel est monopolisé par les scolarisés (les enseignants, les animateurs de radio et de télévision...) qui ne disposent ni de la compétence pour une gestion efficace des deux langues, ni de la volonté (pressés de manière consciente ou inconsciente par une puissante idéologie et des intérêts sociaux) d'abandonner une pratique francisante valorisante;
- Enfin, l'introduction du créole — à travers les écoles et les médias — dans de nouveaux créneaux de communication étant récente, on ne dispose pas encore d'une logistique adéquate (recherches terminologiques, formation, diffusion, etc.) permettant une instrumentalisation de cette langue et une pratique fonctionnelle du français.

5. Recherches terminologiques

Les recherches terminologiques s'intègrent dans le cadre d'un ensemble cohérent de démarches participant d'un système éducatif articulé à la fois sur les réalités haïtiennes et l'universel dans la

perspective d'un projet de développement endogène.

Elles privilégient donc, entre autres modalités, la créativité lexicale dans une exploitation équilibrée des mécanismes de fonctionnement de la langue (comme expression des réalités haïtiennes) et de l'apport extérieur.

5.1. Cadre théorique

Les recherches partent des prémisses suivantes:

- L'étude et la conservation des faits de culture constituent une nécessité dont on ne peut faire l'économie dans une stratégie de développement;
- Au niveau plus spécifique du système éducatif, l'acquisition des connaissances est d'autant mieux assurée qu'elle s'appuie sur le vécu de la population. Cette démarche rend également possible l'adaptation des connaissances aux problèmes du milieu;
- L'appréhension du vécu s'avère nécessaire et préalable à une politique de mise en regard des données endogènes et exogènes et à une définition des modalités d'intervention;
- L'intervention sur une pratique, un fait du vécu de la population — réalisée à partir d'une mise en regard et dans une perspective éducationnelle — ne se situe pas uniquement au niveau manifeste. L'action doit porter sur les schèmes, les mécanismes logiques explicatifs et sous-jacents à cette pratique. L'activité manifeste (gestes, mouvements, outils et techniques utilisés) renvoie à des structures mentales profondes (relations logiques, ...) qu'il est indispensable de comprendre;
- Sur le plan linguistique, ce sont ces structures qui doivent servir de base à l'intégration de nouveaux concepts et à l'utilisation, pour les exprimer, de processus harmonieux de créativité lexicale.

Ainsi, l'expression de ces concepts ne se réalise pas sur un modèle arbitraire unidirectionnel du «savant» vers «l'ignorance». Si la communication doit passer de manière dialectique entre deux pôles — celui des scolarisés détenteurs d'une culture et d'un savoir extérieur et/ou «universel» d'un côté et celui des non-scolarisés de l'autre —, il doit y avoir, au niveau des concepts et de leur expression (aspect linguistique), une intégration harmonieuse, c'est-à-dire une adaptation mutuelle des deux pôles, mouvement de rencontre de l'un vers l'autre.

5.2. Démarches méthodologiques

Les descriptions ethnographiques de différentes pratiques de la population, dans leur aspects manifestes et dans leurs relations logiques explicatives sous-jacentes, s'accompagnent d'analyses engagées sous différents angles: psychologique, anthropologique, linguistique, économique, etc.

Au niveau linguistique, l'introduction d'une terminologie se réalise en relation avec les possibilités d'expression de la population et privilégie, parmi toutes les modalités, la créativité lexicale.

Un exemple de recherches terminologiques est le champ sémantique du corps humain. Le corps humain constitue par excellence le lieu de convergence et de synthèse de tous les faits de l'existence. Il s'agit en fait de l'«ÊTRE». Il est la source et le point de renvoi des relations qui, de manière dialectique, définissent les mécanismes d'organisation et de conception du monde extérieur. Aussi constitue-t-il l'un des champs les plus importants pour l'étude de la créativité lexicale.

La formation des scolarisés et la terminologie en situation didactique

exigent que l'on tende en permanence à une très grande efficacité dans la communication. Or, ce créneau est monopolisé par les scolarisés dont le discours fonctionne sur la base de mécanismes contraires et nuisibles à un tel objectif. La non-conscience de l'existence de deux langues, la francisation du créole et la créolisation du français réalisées en dehors de tout paramètre, l'attitude inconsciente qui consiste à considérer tout Haïtien comme francophone, l'inexistence d'infrastructures logistiques en matière de terminologie etc., autant d'obstacles qui rendent difficile une pratique du discours adaptée en contexte didactique.

Des phénomènes d'ambiguïté sont liés à des mécanismes phonétiques. La nasalisation étant perçue comme un fait du créole, l'enseignant haïtien, conscient du phénomène, selon qu'il se situe en français ou en créole, peut soit nasaliser un terme français soit dénasaliser un terme créole. Évidemment, de tels procédés ne peuvent qu'entraîner l'ambiguïté du discours.

Ainsi le terme *colonne vertébrale* n'est pas plus compris par l'enfant haïtien créolophone quand il est nasalisé [kolõn vetebyal]. En effet, le terme créole [kolõn] ne signifie pas: «colonne» mais soit «un groupe de», soit «beaucoup».

Exemples: [jõ kolõn kabyit] : un groupe de chèvres

[jõ kolõn mun] : une foule (de personnes)

Pourtant, cette partie du corps humain est bien désignée en créole par la composition: [zo γel do]. Cependant, cette désignation relevant de la pratique des linguistes analphabètes est perçue comme dévalorisante.

Dans le sens inverse, la créolisation au plan phonétique ne débouche pas sur de meilleurs résultats. En effet, la rétraction des lèvres dans le cas de certaines voyelles

est perçue comme un fait de créole et l'arrondissement, comme propre au français. Il en est de même de la présence du [γ] en fin de syllabe, perçue comme propre au français et de son absence, comme fait créole. Ainsi, l'enseignant pense pouvoir mieux se faire comprendre par l'unilingue haïtien en recourant à une prononciation «adaptée»: *vésicule biliaire* sera prononcé à la manière créole [vesikil bilje]. Or, cet élément a une désignation spécifique en créole: [sak fjel].

La polysémie peut être à la source d'absences de précision et d'ambiguïtés. Comme dans tous les autres domaines d'expression de la réalité en créole, on relève dans certains cas une polysémie qui pose problème en situation didactique. Ainsi les termes [bõnãz], [nãm] , [lide] [loloz] renvoient tous au concept [lespyi] (l'esprit). Les termes [pwatyin], [potγaj], [gagõm], [kolek], [fal], [kosaj] renvoient tous à un espace: [lestomak] (l'estomac), etc.

Comme modèle de créativité on citera le processus de métaphorisation. Les problèmes soulevés plus haut indiquent clairement que des recherches doivent être entreprises pour la mise en place d'une logistique en terminologie. Par ailleurs, une mise en regard de la terminologie scientifique dans le domaine du corps humain et de l'inventaire disponible en créole montre l'existence en cette langue de zones lacunaires. Il s'agit donc de les combler. Le relevé et l'analyse des procédés permettent de constater que certains procédés comme les mécanismes phonétiques ne sont pas d'un grand secours. Par contre, la dérivation s'avère d'une très grande utilité.

La composition demeure le procédé le plus efficace, le plus puissant et le plus productif. Mais à travers ces procédés, c'est dans les mécanismes qui lui sont sous-jacents, le processus de métaphorisation, que l'on trouve la matrice de la créativité.

Il ne s'agit pas d'une simple composition superficielle par la jonction de deux termes créoles ou français.

D'abord, la créativité lexicale s'intègre dans une démarche éducative plus large: l'intégration à l'école du milieu haïtien et donc la prise en compte et la valorisation, de manière critique, de la culture haïtienne dans toutes ses dimensions. Ensuite, la communication didactique vise, de par son objectif, le pôle maximal de compréhension. Aussi la désignation d'un nouveau concept doit se réaliser de façon transparente, c'est-à-dire à partir des schèmes de pensée existant dans la culture des apprenants. En d'autres termes, le support linguistique proposé doit receler en lui-même les sèmes explicatifs du concept. Par exemple, le concept [mwel] (moelle) en créole correspond aux sèmes: «énergie», «essence», «ressort». [tèt] (tête) correspond à «centre d'intelligence» et décision, etc.

Le processus de métaphorisation se constate très bien dans beaucoup de cas de composition en créole. Les exemples suivants pris au domaine du corps humain le montrent bien:

Exemples:

[tãde] (écouter), [zoγej] (oreille),

[tãdezoγej] = *tympa*

[zuda] (curieux), [dwet] (doigt)

[dwetzuda] = *index*

Il convient d'exploiter ce modèle pour l'introduction de termes dans tous les domaines. Toutefois, à travers cette démarche, on procède non plus seulement à une mise en regard de deux langues, mais à une confrontation entre deux cultures basées, par endroits, sur deux modes différents de perception du monde, et intégrées dans des contextes économiques, technologiques différents.

6. Conclusion

La recherche terminologique en Haïti a ceci de spécifique qu'elle a été initiée dans la mouvance particulière du processus éducatif (pris au sens large: scolarisation formelle en salles de classe, informelle, utilisation des mass media) engagé dans un contexte social bipolarisé; d'un côté, une élite urbaine scolarisée, de l'autre, des couches défavorisées, analphabètes constituées de la paysannerie et d'un lumpen prolétariat grandissant. Elle s'intègre donc dans la poursuite d'un objectif plus global de bilinguisme équilibré à travers un certain nombre de démarches.

Le travail de délimitation des deux langues dans la perspective d'une plus grande efficacité communicative se traduit concrètement au niveau du français par:

- La circonscription du français d'Haïti permettant d'exprimer des réalités spécifiques au milieu;
- La mise en regard par rapport au

français «standard»;

- La mise en place d'une méthodologie adaptée du français en Haïti et la démocratisation de la pratique de cette langue.

En ce qui concerne le créole, il s'agit de l'instrumentaliser à travers l'un des procédés majeurs: la créativité lexicale. Mais cette démarche n'est que le pendant linguistique d'une autre, plus large, du système éducatif haïtien: l'intégration de l'école au milieu et la prise en compte des réalités haïtiennes. Elle s'articule donc sur les schèmes de pensée et les réalités culturelles de la population haïtienne et s'actualise principalement à travers les processus de métaphorisation. Elle se vit donc, à l'instar de l'éducation, comme lieu conflictuel de la rencontre entre deux mondes.

*Pierre Vernet,
Centre de linguistique appliquée.
Université d'Etat de Haïti,
Laboratoire 3-121 du CNRS (Paris).*